



VILLE D'IGNY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réservé à l'administration
Date de réception du dossier complet

/ /

DEMANDE D'INSCRIPTION AU MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL FRANÇOISE DOLTO

Rentrée de septembre 2024

Enfant à inscrire :

NOM : Prénom :
Date prévue d'accouchement : ou d'adoption :
Date de naissance : Grossesse multiple : OUI NON
Personne en situation de handicap: Enfant à inscrire Représentant 1 Représentant 2
Enfants à charge dans la famille :
NOM, Prénom Date de naissance
NOM, Prénom Date de naissance
NOM, Prénom Date de naissance
Avez-vous déjà bénéficié d'une place au multi-accueil d'Igny ? OUI NON
Pour combien d'enfants : En quelle(s) année(s) :

Adresse(s) du foyer : *Si emménagement prochain à Igny, indiquer les deux adresses et la date d'arrivée sur la ville*

.....
.....

Représentant légal 1

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse Email : ***Obligatoire et en MAJUSCULES***
Profession :
Lieu de travail :
Employeur :
Si fonction publique, précisez :
Territoriale Hospitalière D'Etat
Pompier Volontaire
Temps de travail : Complet Partiel
Situation familiale : Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataire Veuf/ve
Possédez-vous un véhicule pour accompagner votre enfant ? : OUI NON
Mode d'accueil actuel : Parents Famille Assistant Maternel Indépendant autre
Numéro d'allocataire CAF :

Représentant légal 2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse Email : ***Obligatoire et en MAJUSCULES***
Profession :
Lieu de travail :
Employeur :
Si fonction publique, précisez :
Territoriale Hospitalière D'Etat
Pompier Volontaire
Temps de travail : Complet Partiel
Situation familiale : Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataire Veuf/ve
Possédez-vous un véhicule pour accompagner votre enfant ? : OUI NON
Mode d'accueil actuel : Parents Famille Assistant Maternel Indépendant autre
Numéro d'allocataire CAF :

Réservé à l'administration :

Revenus imposables du foyer avant abattement et déduction des frais réels :€

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny
Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr

Besoins d'accueil de l'enfant : Nom : **Prénom :**

Date d'accueil souhaitée au Multi-accueil collectif et familial Françoise Dolto : / /2024

Besoins hebdomadaires : *Ouverture de la structure 8h-18h30 Maximum 10h/jours*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de h à h	de h à h	de h à h	de h à h	de h à h

Nombre de jours de congés sur l'année, hors fermetures Multi-accueil et jours fériés :

Précisions complémentaires que vous souhaiteriez apporter pour la prise en compte de votre demande :

Le suivi de la demande d'accueil est à la charge des parents

1- Avant le 15 mars 2024 : Dépôt du dossier de demande d'accueil : Tout dossier incomplet sera refusé

- ✓ Sur rendez-vous au Relais Petite Enfance
- ✓ Pièces justificatives à fournir obligatoirement le jour du dépôt du dossier (cf liste ci-après)

2-Confirmation de naissance : maximum 1 mois après la naissance

- ✓ Envoi du « Coupon de confirmation de naissance » (*Téléchargeable sur le site de la ville*)

3-Modification de la demande d'accueil : Changement de situation familiale, professionnelle ou des besoins

- ✓ Envoi du « Coupon de modification » (*Téléchargeable sur le site de la ville*)

La commission d'attribution des places aura lieu courant AVRIL/MAI 2024

Le dossier sera étudié au regard des informations déclarées dans le présent dossier, ou ayant fait l'objet d'un « Coupon de modification ». Toute demande ultérieure à la commission sera susceptible d'être refusée et peut remettre en cause l'attribution de la place de votre enfant.

Pour toutes questions concernant le suivi du dossier ou l'envoi de documents :

Relais Petite Enfance (RPE)

14, rue Ambroise Croizat – 91430 Igny
Tél : (+33) 06 15 98 42 73 - rpe@igny.fr

Je soussigné(e)..... , représentant légale 1 de l'enfant
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à signaler au RPE tout
changement de situation personnelle.

Date : / / Signature

Je soussigné(e)..... , représentant légale 2 de l'enfant
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à signaler au RPE tout
changement de situation personnelle.

Date : / / Signature

Réservé à l'administration : Dossier reçu par : Signature :

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny
Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr

Pièces justificatives à fournir pour toute demande :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité ou carte de séjour des 2 parents
- Photocopie du livret de famille, page des parents et page de l'enfant
- Attestation de grossesse ou copie intégrale de l'acte de naissance
- Attestation CAF indiquant le numéro d'allocataire
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Dernier avis d'imposition du foyer
- Justificatif d'activité pour chaque parent (attestation d'employeur, photocopies du contrat de travail, justificatifs de de pôle emploi, justificatif de formation...)

Pièces justificatives à fournir pour les situations suivantes :

- Famille mono parentale : Attestation sur l'honneur
- Séparation ou divorce : Justificatif de séparation ou jugement
- Situation médicale particulière : Certificat médical et/ou attestation MDPH
- Situation médico-sociale particulière : Courrier explicatif détaillé

*Réservé à l'administration :***Critères d'attribution des places au Multi-accueil collectif et familiale Françoise Dolto :**

Situation médico-sociale et familiale		Points attribués	Contrôle points1	Contrôle points 2
Famille monoparentale		3		
Problèmes de santé de l'enfant ou au sein de la famille nécessitant un accueil en crèche (MDPH-certificat médical)	Enfant	4		
	Par parent	2		
Grossesse multiple ou adoption		3		
Parent qui n'a jamais pu bénéficier d'une place		3		

Equilibre socio-économique		Points attribués	Contrôle points1	Contrôle points 2
Les 2 parents ou famille monoparentale qui travaillent (justificatif)		3		
2 parents à la recherche d'un emploi		2		
1 parent qui travaille		1		

Bonus		Points attribués	Contrôle points1	Contrôle points 2
Quotient familial compris entre 0 et 880		2		
Quotient familial supérieur à 880		1		
Dossier en liste d'attente en fin de commission précédente		1		
Possibilité de souplesse sur les jours d'accueil demandés	Mercredis	2		
	Autres jours	3		

Total				

Points accordés par la commission suivant critères (âges, plage horaires, jours, situation d'urgence)		6		

Observations :**Hôtel-de-Ville**

Réservé à l'administration :

Dates	Suivi du dossier :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la demande d'accueil au Multi-accueil. Le destinataire des données est le service de l'Enfance et de la Restauration Collective de la ville d'Igny. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande à : mairie@igny.fr

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny
Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr